

JE FAIS UN DON POUR LE PROJET IMAGINÉ PAR LE SERVICE DE PSYCHIATRIE D

« La cynothérapie en psychiatrie adultes »

Beaucoup de patients hospitalisés en psychiatrie le sont pour des formes graves de leur pathologie. L'hospitalisation de certains patients peut être prolongée en raison de leur résistance aux traitements, de leur situation sociale et/ou de la gravité de leurs symptômes.

Pour ces patients, il est parfois question de soins chroniques, ce qui nécessite la recherche de nouvelles stratégies thérapeutiques innovantes.

Dans une démarche continue d'amélioration des soins, le service de psychiatrie D souhaite aujourd'hui proposer aux patients des ateliers de cynothérapie et mesurer leurs effets.

La cynothérapie signifie soigner avec le chien. Il est un animal de choix en psychiatrie car il fait partie de notre environnement proche, ne juge pas et est en perpétuel recherche de contact avec l'être humain.

Le service de psychiatrie D souhaite aujourd'hui tester cette pratique durant 3 ans et mener conjointement un projet de recherche (thèse de médecine) afin de mesurer l'intérêt de cette prise en charge.

L'équipe

Mme Christelle FERRE - Infirmière

Mme Céline CHALUMEAU - Infirmière

Mme Anne-Laure TOUSSOURIERE - Cadre de santé

Dr GRAUX - Psychiatre Chef de service Psychiatrie D/Hôpital de jour La Chevalerie

 **Les bénéficiaires :**
environ 80 patients par an

 **Localisation :**
Psychiatrie D - Unité Camille Claudel

 **Coût total du projet :**
19 546 € sur 3 ans soit 244,5€
pour accompagner un patient



► BULLETIN DE SOUTIEN ◀

Je soutiens financièrement le projet «**La cynothérapie en psychiatrie adultes** » en faisant un don de :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 10 € | <input type="checkbox"/> 100 € |
| <input type="checkbox"/> 20 € | <input type="checkbox"/> 200 € |
| <input type="checkbox"/> 50 € | <input type="checkbox"/> Autre.....€ |

► Quels sont vos avantages?

Particulier, je suis soumis à l'IR :
je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant de mon don.

Exemple : un don de 50 € vous revient en réalité à 17 €.

Entreprise, je suis soumise à l'IS :
je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 60% du montant de mon don.

Exemple : un don de 1000 € vous revient en réalité à 400 €.

► Coordonnées

Raison sociale :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

Adresse :

Code postal :

Ville :

► Confidentialité

Je souhaite que mon don reste anonyme.

Je souhaite figurer dans la liste des donateurs du fonds de dotation ou dédier ce don à la personne de mon choix.

► Nom, Prénom de la personne de votre choix
(ce nom apparaîtra sur la liste des donateurs) :
.....

Je souhaite recevoir la newsletter trimestrielle du Fonds de dotation du CHRU de Tours.

Je souhaite recevoir la brochure d'information sur les legs, donations et assurances-vie.

DATE

SIGNATURE

Merci de compléter ce bulletin et de l'accompagner de votre don par chèque à l'ordre du Fonds de dotation du CHRU de Tours à :

Fonds de dotation du CHRU de Tours - CHRU de Tours - 2 Bd Tonnellé - 37044 Tours Cedex 9

Les dons déductibles de l'impôt sur la fortune immobilière sont collectés au nom et pour le compte du CHRU de Tours.

Vos coordonnées nous sont indispensables pour vous envoyer votre reçu fiscal. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement du projet, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet d'intérêt général développé par le Fonds de dotation du CHRU de Tours. Si le projet est finalement abandonné par le CHRU, le Conseil d'administration pourra réaffecter les fonds collectés à un projet ayant un objectif similaire.

82% des dons collectés sont affectés aux missions sociales et 18% permettent d'assurer la gestion financière et comptable et le développement du Fonds de dotation du CHRU de Tours.